

Rapport de Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

REFERENCES DE LA MISSION

Numéro de dossier : MA2311199107
Rapport édité le : 05/12/2023

DONNEUR D'ORDRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE - VASSY ROMAIN
77002 MELUN

OPERATEUR DE REPERAGE



MENNI abdelhakim

Certification n° : 1075
Décernée par : LA CERTIFICATION DE
PERSONNES

PROPRIETAIRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE
10 Avenue Charles Péguy
77000 Melun

LIEU D'INTERVENTION

26 RUE DES MEZEREUX (67laj0103)
77000 MELUN
Bat. N/A, cage :AJ; Etage 1; Porte 3



Lot numéro 67laj0103,



Programme de travaux fourni par le donneur d'ordre : voir au point 3.

Par : MENNI abdelhakim



TEXTES DE REFERENCES

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

PROGRAMME DE REPERAGE

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

Révision	Date	Objet
Version initiale	05/12/2023	Établissement du Dossier Technique

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS

PARTIES PRENANTES

PARTIE PRENANTE	SOCIETE	ADRESSE
Donneur d'ordre	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE - VASSY ROMAIN	10 AVENUE CHARLES PEGUY BP 114 77002 MELUN
Propriétaire	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	10 Avenue Charles Péguy 77000 Melun
Accompagnateur	Sans accompagnateur	

OPERATEUR DE REPERAGE

Nos opérateurs de repérage passent une certification de personnes qui consiste à valider les compétences et de répondre aux obligations réglementaires.



NOM	ORGANISME DE CERTIFICATION	NUMERO DE CERTIFICATION	DATE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION	DATE DE VALIDITE DE LA CERTIFICATION
MENNI abdelhakim	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	1075	26/08/2022	25/08/2029

ASSURANCE DU DIAGNOSTIQUEUR

Le contrat d'assurance "Responsabilité des diagnostiqueurs immobiliers" permet de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique (DDT)



COMPAGNIE	NUMERO DE POLICE	DATE DE VALIDITE
Axa	3912280604	01/01/2024

LABORATOIRE

Adx groupe passe par un laboratoire privé afin de garantir l'indépendance et la neutralité d'Adx goupe



LABORATOIRE	N°ACCREDITATION COFRAC	ADRESSE
MYEASLAB	50503704400706	4 rue Maryse Bastié 44700 ORVAULT

Nota : Pour la réalisation de cette expertise, le groupe ADX Groupe n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).

> SOMMAIRE

1.	IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS	2
2.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS	4
3.	DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS	5
4.	CONCLUSIONS DU REPERAGE	6
5.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	11
6.	PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES	13
7.	RAPPORTS D'ANALYSES	18
8.	ANNEXES/ATTESTATION D'ASSURANCE/CERTIFICATION	22

AdxGroupe c'est aussi des professionnels pour vous accompagner sur vos projets dans :

BÂTIMENT



IMMOBILIER



ENVIRONNEMENT



INDUSTRIE



NUMÉRISATION ET GESTION DES DONNÉES



FORMATION



2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Adresse du bien : 26 RUE DES MEZEREUX (671aj0103)
77000 MELUN

Numéro de mission : MA2311199107

Références cadastrales :

Référence client : NC

PC / date de construction : Date du permis de construire non connue

Visite effectuée le : 21/11/2023

Numéro de lot : Bat. N/A, cage :AJ; Etage 1; Porte 3, Lot numéro 671aj0103

Documents demandés	Documents remis
Plan/Croquis du bâtiment	Non
Autres documents relatif à la construction (permis de construire, historique des travaux, etc.)	Non
Présence d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur le dossier	Non
Présence d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage Amiante sur le dossier	Non
Autres documents relatifs à la construction (permis de construire, historique des travaux, etc.)	Non

Observations :

Après la visite avec le gardien, il a été précisé de limiter au maximum la dégradation de la salle de bain. De ce fait un sondage a été effectué sur la baignoire de façon ponctuelle. Néanmoins aucune plaque anti-vibratile n'a été repérer.

3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS

Locaux ou parties de locaux concernés par les travaux :

Salle de bains

Définition du périmètre et du programme de repérage :

Niveau	Pièce	Zone
Salle de bains	Salle de bains	Cloison
	Salle de bains	Mur de refend
	Salle de bains	Faïence
	Salle de bains	Plafond
	Salle de bains	Sol

Descriptif des travaux :

Réfection de la salle de bain, en vue d'une installation PMR.

Important:

Dans le cadre de cette mission, le donneur d'ordre doit communiquer à ADX Groupe un état descriptif exhaustif écrit des travaux projetés que nous avons décrit ci-dessus.

Si le descriptif ci-dessus venait à être manquant ou incomplet, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre. En effet, ce rapport ne porte que sur la liste des locaux ou parties de locaux décrit ci-dessus exclusivement, tout autre local ou partie de local devra être considéré comme non visité et ne faisant pas partie du repérage.

Si des travaux supplémentaires au descriptif ci-dessus devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir afin de compléter le présent repérage.

Liste des pièces non visitées

Localisation	Description
Néant	-

Liste des locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants n'ayant pas pu être inspectés dans le cadre d'un repérage réglementaire :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

4. CONCLUSIONS DU REPERAGE

Ce présent repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante et faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble pour la zone _impactée par les travaux décrits au paragraphe 3 du présent rapport.

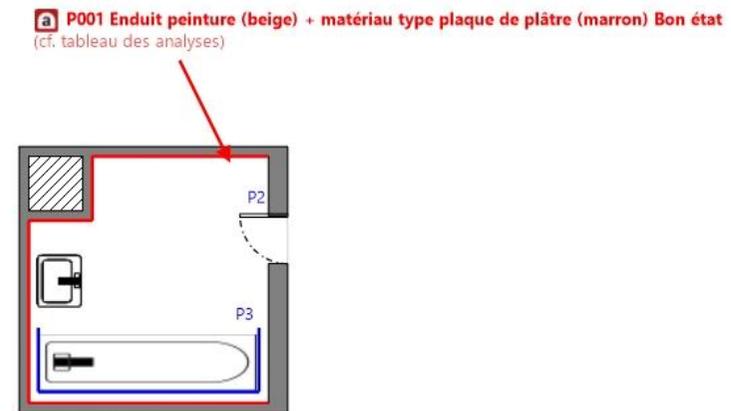
Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, la nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

Dans le cas où des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, il convient s'il a lieu de confier le désamiantage à une entreprise certifiée. Le repérage est conforme à la réglementation dans le cadre de cette mission. Toutefois, il n'est jamais possible d'être parfaitement exhaustif, dans la mesure où un sondage n'est représentatif qu'à l'endroit précis du support investigué. Il convient donc de rester toujours très vigilant lors des travaux quant à l'éventuelle mise à jour de matériaux suspects ce qui nécessitera un repérage complémentaire.

Tableau 1 – Synthèse des ZPSO Contenant de l'Amiante ainsi que leurs quantités

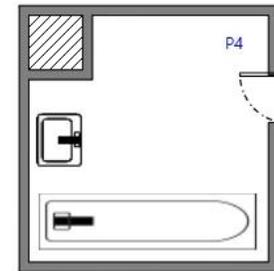
ZPSO	Niveau	Localisation	Zone	Description du prélèvement réalisé	Surface indicative
ZPSO001	Salle de bains	Salle de bains	Cloison	<u>Analyse : P001</u> - Phase 2 Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (marron) (Présence d'amiante)	6m ²

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2311199107
Opération	MENNI abdelhakim
Site	26 RUE DES MEZEREUX (671aj0103)
	77000
	MELUN
Date de réalisation	05/12/2023
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
Px	Prélèvement Positif
Px	Prélèvement négatif
S	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visité
	Elément non visité



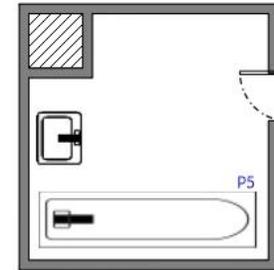
Faïence
Murs/Elément

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés	
Affaire	MA2311199107	
Opération	MENNI abdelhakim	
Site	26 RUE DES MEZEREUX (671aj0103)	
	77000	
	MELUN	
Date de réalisation	05/12/2023	
Matériaux et produits contenant de l'amiante		
	Surface amianté	
	Linéaire / paroi amianté (type 1)	
	Linéaire / paroi amianté (type 2)	
	Conduit amianté	
Sondages destructifs / Prélèvements		
	Prélèvement Positif	
	Prélèvement négatif	
	Sondage destructif	
Types de murs		
	Mur Porteur	
	Mur Cloison (type 1)	
	Mur Cloison (type 2)	
	Gaine technique	
Éléments ou pièces non visités		
	Local non visité	
	Élément non visité	
	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés	
Affaire	MA2311199107	



Plafond

Opération	MENNI abdelhakim
Site	26 RUE DES MEZEREUX (671aj0103)
	77000
	MELUN
Date de réalisation	05/12/2023
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
 Px	Prélèvement Positif
 Px	Prélèvement négatif
 S	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visité
	Elément non visité



Sol

Tableau des analyses effectuées:

Echantillon	Description Expert	Description laboratoire	Résultat Laboratoire
P001	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	- Phase 2 Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (marron) Présence d'amiante	Présence d'amiante
P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Colle de faïence	- Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P005	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Couche1: Sous-couche (carton, feutre, ...) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage	- Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (collant) (gris) Absence d'amiante - Phase 3 Matériau souple de type revêtement de sol (fibreuse) (vert) Absence d'amiante - Phase 4 Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (blanc) Absence d'amiante	Absence d'amiante

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de repérage :

Le programme de repérage de la mission décrite en tête du présent rapport est exhaustif et nécessite des sondages destructifs et/ou des démontages particuliers, de manière à suivre rigoureusement le périmètre de travaux définis avec le donneur d'ordre et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Aout 2017.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et justifiés certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Ne font pas partie du repérage :

- Les machineries en place (ascenseur / ventilation) (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux « Poste de Transformation » (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux ou parties de locaux n'ayant pu être inspectés et listés dans le tableau page précédente
- Les ouvrages et réseaux enterrés

Sondages :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 de l'Arrêté du 16 juillet 2019 sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également. L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Notamment, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- Les plénums doivent être inspectés
- Les gaines techniques doivent être contrôlées
- Les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
 - Les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de

cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Chaque sondage est décrit dans la section 7 « *Description des investigations réalisées* ». Ils sont réalisés en partant de la surface du support jusqu'à l'élément structurel du bâtiment.

En respect de l'Annexe C de la norme NF X 46-020, les s réalisés dans le cadre du présent repérage concernent tout ou partie de l'épaisseur des matériaux.

Les mesures de prévention collective, le choix des équipements de protection individuelle et du matériel à utiliser sont issus de l'évaluation des risques réalisée préalablement à l'intervention, selon le mode opératoire d'ADX Groupe dans lequel est détaillée la méthodologie de prélèvements.

Établissement des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)

La recherche et la détermination des ZPSO est une démarche réalisée au cours de l'ensemble des étapes de la mission, dans le but final d'aboutir à l'identification et la localisation des ZPSO contenant ou non de l'amiante. Chaque ZPSO sera donc identifiée par un ouvrage de référence, choisi comme le plus représentatif des ouvrages similaires. Parmi les ouvrages composant l'immeuble bâti, l'opérateur de repérage prend en compte un certain nombre de critères pour déterminer chacun des ouvrages de référence

Le nombre de sondages à réaliser sera directement impacté par le caractère continu ou discontinu de la ZPSO.



Ecart, adjonction ou suppression par rapport à la norme NF X 46-020 :

Information relative aux conditions spécifiques du repérage, telles que les conditions d'inaccessibilité, l'impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc. :

Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux.

ADX GROUPE a choisi d'utiliser les critères non subjectifs de l'évaluation de l'état de conservation des matériaux de la liste B. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

6. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES

Descriptif des sondages et prélèvements effectués pour les ouvrages objet de la mission selon l'annexe A de la norme NFX 46 020 d'Aout 2017 et l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

Sans objet

3 - Parois verticales intérieures

ZPSO001 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés

Pièces : Salle de bains

Localisation	Continuité / Discontinuité	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Analyse	Photo
Salle de bains	Discontinue	1	Cloison	Oui Salle de bains : Cloison	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Réf. échantillon:</u> MA2311199107/P001 <u>Réf. laboratoire:</u> 23EK086780-001 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P001 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (marron) Présence d'amiante</p>	

ZPSO002 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché

Pièces : Salle de bains

Localisation	Continuité / Discontinuité	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Analyse	Photo
Salle de bains	Unique	1	Mur de refend	Oui Salle de bains : Mur de refend	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Réf. échantillon:</u> MA2311199107/P002 <u>Réf. laboratoire:</u> 23EK086780-002 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P002 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige) : Absence d'amiante</p>	

ZPSO003 : Colle de faïence

Pièces : Salle de bains

Localisation	Continuité / Discontinuité	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Analyse	Photo
Salle de bains	Unique	1	Faïence	Oui Salle de bains : Faïence	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Réf. échantillon:</u> MA2311199107/P003 <u>Réf. laboratoire:</u> 23EK086780-003 <u>Description:</u> Colle de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P003 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (blanc) : Absence d'amiante</p>	

4 - Plafonds et faux plafonds

ZPSO004 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché

Pièces : Salle de bains

Localisation	Continuité / Discontinuité	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Analyse	Photo
--------------	-------------------------------	------------------	------	--	-------------	---------	-------

Salle de bains	Unique	1	Plafond	Oui Salle de bains : Plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Réf. échantillon:</u> MA2311199107/P004 <u>Réf. laboratoire:</u> 23EK086780-004 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P004 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige) : Absence d'amiante</p>	
----------------	--------	---	---------	---------------------------------	---	--	--

5 - Planchers et planchers techniques

ZPSO005 : Couche1: Sous-couche (carton, feutre, ...) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage

Pièces : Salle de bains

Localisation	Continuité / Discontinuité	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Analyse	Photo
Salle de bains	Unique	1	Sol	Oui Salle de bains : Sol	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Réf. échantillon:</u> MA2311199107/P005 <u>Réf. laboratoire:</u> 23EK086780-005 <u>Description:</u> Couche1: Sous-couche (carton, feutre, ...) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Sous-couche (carton, feutre, ...) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragréage <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	<p><u>Analyse:</u> P005 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (collant) (gris) Absence d'amiante - Phase 3 Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (vert) Absence d'amiante - Phase 4 Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (blanc) Absence d'amiante</p>	

6 - Conduits et accessoires intérieurs

Sans objet

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

Sans objet

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

11 - Composants Hors norme

Sans objet

Légende : « ! - matériaux indissociables* » l'échantillon multicouche a été envoyée au laboratoire avec une demande d'analyse sur chaque couche séparément. Cependant, le laboratoire n'ayant pas réussi à distinguer chacune d'entre-elle, le retour de l'analyse a été généralisé à l'ensemble de l'échantillon. Des investigations complémentaires pourront être réalisées sur simple demande.

OBLIGATION DONNEUR D'ORDRE SELON L'ARTICLE 11 DE L'ARRETE DU 16 JUILLET 2019

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DAPP prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DTA prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

7. RAPPORTS D'ANALYSES

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**

ADX GROUPE
Abdelhakim Menni
Parc Saint Fiacre
53200 CHATEAU GONTIER

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-23-EK-096199-01
Date d'émission de rapport : 04/12/2023 23:42

Référence dossier Client:655e154b359f4Dossier: MA2311199107
Référence dossier N° : 23UV096518
Référence laboratoire N° : 23EK086780

Reçu par MyEasyLab le : 29/11/2023 18:22
Reçu par le laboratoire le : 29/11/2023
Date d'analyse : 30/11/2023

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001-01	P001 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Cloisons seches (assemblees, prefabriquees) - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduits a base de platre ou ciment projetes, lisses ou taloches - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduits a base de platre ou ciment projetes, lisses ou taloches - Salle de bains	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (marron)	MOLP / D4S4	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
001-02 (i)	P001 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Cloisons seches (assemblees, prefabriquees) - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduits a base de platre ou ciment projetes, lisses ou taloches - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduits a base de platre ou ciment projetes, lisses ou taloches - Salle de bains	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (marron)(i)	MET / RCV8	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	 Fibres d'amiante de type chrysotile

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

1/4



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-23-EK-096199-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
002-01 (i)	P002 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Salle de bains	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)	MET / TZS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003-01	P003 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de faïence - Colle de faïence - Salle de bains	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (blanc)	MET / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004-01 (ii)	P004 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Salle de bains	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur (granulaire) (beige)(ii)	MET / TZS7	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Alén, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
 Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-23-EK-096199-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005-01	P005 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Sous-couche (carton, feutre,) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Sous-couche (carton, feutre,) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Salle de bains	Matériau souple de type revêtement de sol (collant) (gris)	MET / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005-02	P005 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Sous-couche (carton, feutre,) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Sous-couche (carton, feutre,) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Salle de bains	Matériau souple de type revêtement de sol (fibrex) (vert)	MOLP / D4S4	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
005-03	P005 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Sous-couche (carton, feutre,) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Sous-couche (carton, feutre,) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Salle de bains	Matériau souple de type revêtement de sol (fibrex) (vert)	MET / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005-04	P005 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Sous-couche (carton, feutre,) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Couche1: Sous-couche (carton, feutre,) de revêtement souple + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Ragreage - Salle de bains	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (blanc)	MET / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Le traitement des échantillons de ce dossier a nécessité au total :
9 analyses au laboratoire dont 7 par la technique identifiée sous le terme MET et 2 par la technique identifiée sous le terme MOLP.



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
 Rue Monte de Além, 62
 4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



**Eurofins Lab Environment Testing Portugal,
Unipessoal Lda.**



N° de rapport d'analyse : AR-23-EK-096199-01

Observation(s) échantillon(s)	
(1)	Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.
Autre(s) observation(s)	
(i)	La teneur en fibres d'amiante détectée est proche de la limite de détection. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette teneur.
(ii)	Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP: Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2021 - annexe 2

MET: Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021, P-PS-SOP3368 : version 8

Notes :

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur <http://www.ipac.pt/>. - 7 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur <https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratorio-de-analise-de-amiante/qualidade/>. - 8 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 9 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JORF n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10). - 10 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :

*Margarida
Barbosa*

Margarida Barbosa
Technicien de laboratoire



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

4/4

8. ANNEXES/ATTESTATION D'ASSURANCE/CERTIFICATION
